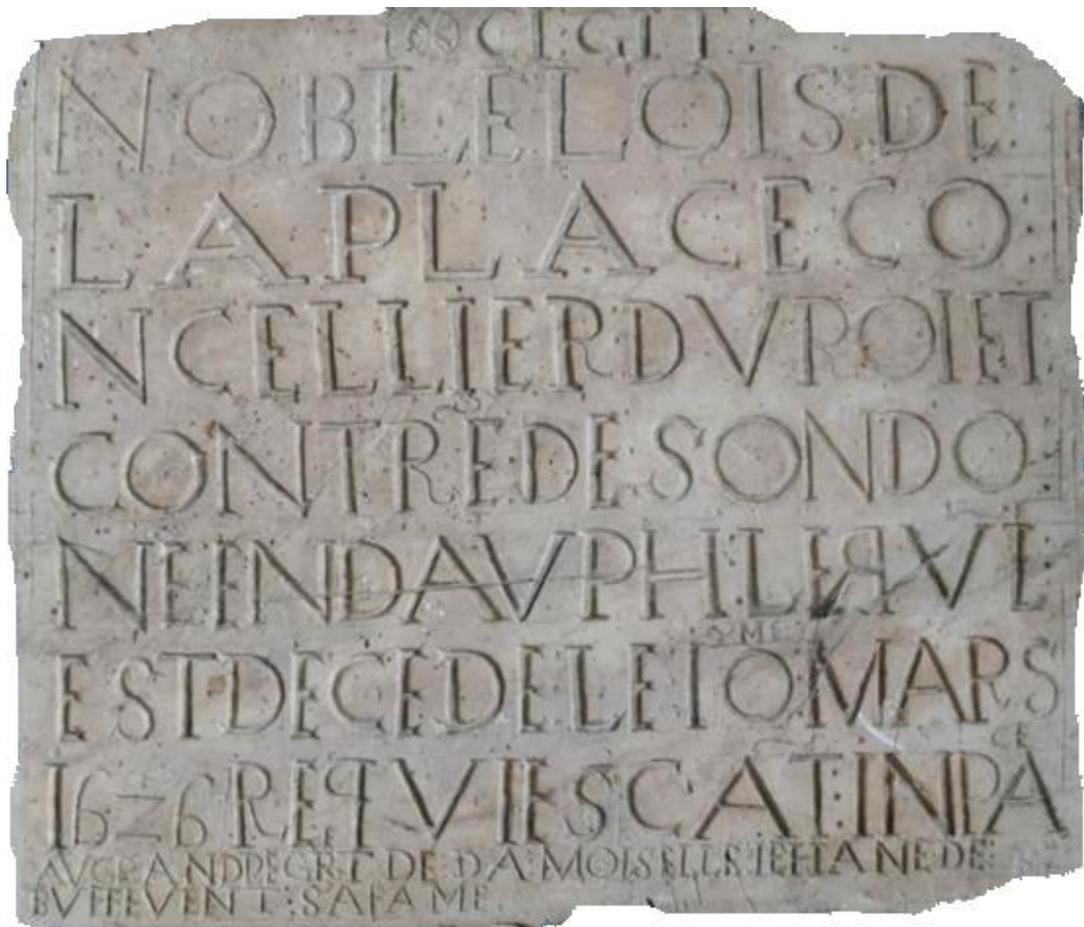


# La g@zette

*du Valbonnais*

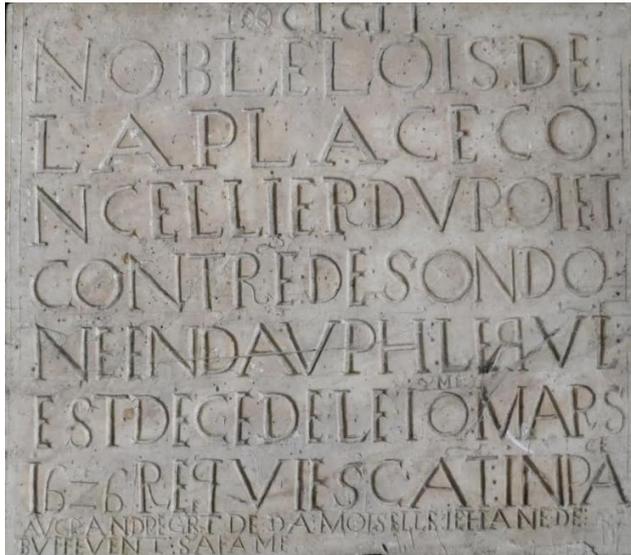
*N° 209 – Mai 2025*

**Vaulbonnais 1626 : ici est enterré Noble Louis de La Place**



Dans le dernier numéro de ma gazette (N°208), nous avons assisté au mariage de Noble Louis (Lois) La Place avec Damoiselle Jehane (iehane) de Buffevent. C'était le lundi 26 février 1590 avec festoiment au château de Valbonnais : sans doute dans le château des Beaufort aux Nicoleaux. Le couple aura neuf enfants, tous morts en bas âge.

Il y aurait trente-six mille raisons d'écrire le roman de leur vie, dans laquelle ils n'ont pas toujours été à la noce. Mais trente-six (36) ans après ce jour béni des épousailles (26 février 1590), *Lois La Place* rend son âme à Dieu (10 mars 1626). Une épitaphe en atteste :



Ci-git

Noble Louis de La Place  
conseiller du roi et  
contrôleur de son domaine  
en Dauphiné lequel est  
décédé le 10 mars 1626  
Resquiescat in pace au grand  
regret de Damoiselle Jehane  
de Buffevent : sa fame

(Transcription Christian Beaume)

Nous avons retrouvé cette inscription sépulcrale au château des Palets, auprès de Yéléna Dovergne, sa propriétaire actuelle. Charles Freynet (1860 – 1942), ancien propriétaire, avait-il récupéré cette plaque de calcaire (à grains fins dicit Christian Beaume) altérée par le temps du côté de la vieille église ? Dans « les Alleman de Valbonnais » (1939), il écrit : « *Elle était entourée du cimetière aujourd'hui désaffecté et dont quelques tombes subsistent encore. De même, on voyait encore en mars 1928 les restes des murs de l'église, aujourd'hui recouverts par les importants terrassements du nouveau chemin vicinal des Nicolos. (...) les débris d'une grande dalle en marbre blanc, paraissant provenir de la carrière de Valsenestre, se voyaient encore il y a quelques années. Là était sans doute la sépulture des Alleman. (...) La deuxième chapelle (...) avait été fondée par Jean de Beaufort, ancien notaire des Alleman, et appartenait à sa famille. Une plaque de marbre y marquait la sépulture de leurs descendants, Louis de La Place et Jeanne de Buffevent son épouse (...)* ». En traversant l'ancien cimetière, mes yeux d'enfant se souviennent d'une stèle aux noms des deux époux.

Dans *Enigmes Curiosités Singularités...* paru en 1987, René Reymond écrit : « *Dans un des piliers de l'église paroissiale se trouve incrustée une pierre de marbre blanc, portant l'épitaphe suivante : Ci-gît...* ». La transcription de cette épitaphe par René Reymond comporte aussi une grossière erreur quant à l'année de décès de Louis La Place : 1662 au lieu de 1626. Une banale inversion de chiffres !

## **Le chemin de croix de la paroisse des Enjellas par Jean Jacques DELCLOS**

Il faut souligner en passant que la loyauté et la charité ne présidaient pas à la procédure ! Peu de temps avant ce jugement, Messire Gerente, prieur de Valbonnais, « *aurait capté, par des voies illicites, le déportement de quelques pauvres habitants du village des Verneis (les aurait incité à se désister de la procédure). Cela obligea les autres habitants à engager contre eux une nouvelle procédure devant la Cour, terminée par transaction du 2 mars 1698.* »

En l'état, « *ce déportement ainsi decshargé na de rien servi et tous les habitants sont egallement compris au dit jugement et ne peut rien préjudicier au droit principal* ». La paroisse pouvait prospérer.

On l'a vu, les paroissiens engagèrent beaucoup de dépenses pour aménager l'église et le cimetière, mais cela ne suffisait pas.

En 1697, le cardinal Le Camus effectuant sa neuvième visite pastorale à Saint Honoré ordonne aux habitants des Engelas d'agrandir leur chapelle sous peine de la voir interdire.

En 1698, il ordonne aux habitants de verser 90 livres de plus au vicaire amovible sous peine de le voir supprimer, de clore le cimetière et de faire faire un confessionnal. Il est vrai qu'alors, les cimetières servaient de lieux de pâture pour les troupeaux, d'aires de réunion ou de jeux, toutes occupations peu compatibles avec le respect dû aux morts.

En 1706, devant les récriminations des habitants, le prieur de Valbonnais s'engage à ajouter 50 livres aux 100 livres ordonnées par le cardinal mais « *il se fait tirer l'oreille pour payer ce supplément et frustre messire Escallier, vicaire aux Engelas, pendant onze années !* » En 1717, il sera enfin contraint de verser 550 livres de rappel au pauvre Escallier. Messire Jean Escallier, prêtre et ancien curé de Valbonnais avait été nommé en 1701 vicaire amovible pour « faire le service de l'église des Enjellas pour sa commodité à cause de sa vieillesse ».

En 1730 enfin, messire Ferrier de Montal, prieur de Valbonnais et Conseiller du Roi s'engage à nouveau à payer 150 livres au desservant des Angelas, ce qui révèle que les engagements précédents ne devaient pas être respectés scrupuleusement !

C'est en 1735 qu'enfin un prêtre « *titulaire* » est nommé et la paroisse créée.

Elle va pouvoir vivre sa vie.

### **LA VIE DE LA PAROISSE :**

Née dans la douleur, après une longue gestation, la paroisse allait enfin pouvoir prospérer, sous la houlette de dévoués prêtres.

Qui furent les curés des Angelas ? Nous connaissons la liste des curés desservant Les Angelas avant la Révolution :

Messires :

- Jacques GUERAUD, vicaire amovible, 1669

- Jean FACHE, vicaire amovible, 1677

- Sébastien GERARD, vicaire amovible, 1696 - 1697 - 1702

- Jean ESCALLIER, ancien curé de Valjouffrey, puis de Valbonnais, vicaire amovible, 1701. Il doit résoudre un énième litige opposant les habitants des Angelas à M. Gerente et son fermier Antoine Louis sur la perception de la dîme de l'ubac. L'affaire se terminera par actes privés des 30 juillet 1706 et 30 octobre 1708.

- Claude BARNEOUD, 1710. Curé à Embrun, il est nommé curé du Périer mais son prédécesseur Lagier s'y trouve encore et ne part pas, Barnéoud est alors autorisé à faire le service des Engélas comme vicaire amovible.

- Jean ESCALLIER à nouveau, 1717 – 1728.

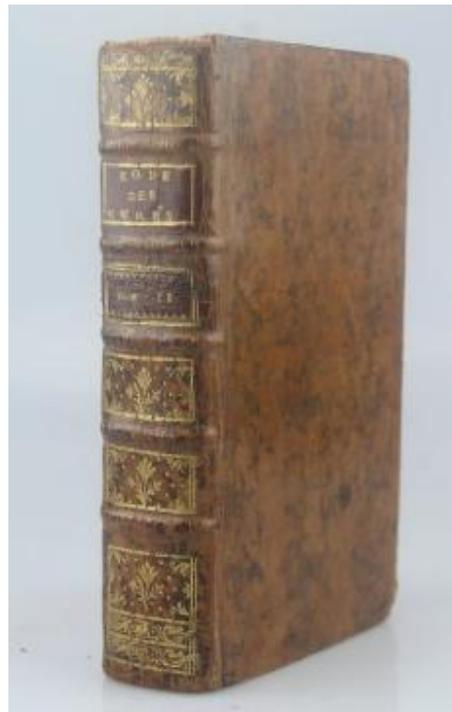
Sous son ministère, les habitants ont, « *par continuation de leur zelle fait construire et bastir à la diligence de Maître Pierre Bernard, notaire* » deux oratoires : l'un, qui a disparu, à « *Préjamboüier* » (aujourd'hui Prés Jean Bois), vers l'école actuelle, l'autre, que l'on peut encore admirer et fleurir, au « *Templou* », entre Les Angelas et La Roche, durant les années 1718 et 1719.

Leur bénédiction a été ordonnée par monsieur l'official le 22 juin 1719, et exécutée par Mr Jean-Antoine ROUX, archiprêtre du canton, le 10 juin 1723. Là encore, l'administration ecclésiastique se hâtait avec lenteur !

Ce prêtre devait être particulièrement aimé de ses paroissiens et confrères car « *le 18 avril 1730 a été enterré dans le cœur de l'église des Enjelas messire Jean Escallier prêtre et curé des dits Enjelas et ancien curé de Valjouffrey, décédé hyer après avoir reçu les sacrements de l'Eglise âgé d'environ quatre-vingt-onze ans, en présence de messires Jean Antoine Roux, curé et archiprêtre de Valbonnais, Sébastien Gérard, curé d'Entraigues, Laurent Bert, curé de Valjouffrey, Claude Barnéoud, curé du Périer, Louis Vacher, prêtre et vicaire de Chantelouve, messire Jean ESCALLIER, prêtre du diocèse d'Embrun cousin du défunt.* »



L'oratoire du Templou. (Photo JJ Delclos)



Le code des curés...

Pierre DURAND 1728-1734

Antoine CROS 1735-1752, prêtre et curé

MERMET 1752-1753

Antoine HELIE 1753-1759, prêtre desservant puis curé

BONNET 1759-1762, prêtre aux Engelas

GARNIER, 1762, Prêtre sacristain

PERRIN 1762-1763

FAURE 1763

FAURAS 1763-1764

GARDEN 1764 1765

Pierre DURAND archiprêtre 1765-1778

HUSTACHE 1778-1782

ASTEZAT 1783

BONNET 1783-1789

PONCET 1789 -1792

La Révolution sonne, en 1792, la suppression de la paroisse et la fin des offices. Elle sera rétablie en 1845 puis érigée en succursale en 1848 par Décret du 2 septembre 1848 et Ordonnance épiscopale du 8 septembre 1848.

Relisons, dans les archives, la description enflammée du retour d'un prêtre aux Angelas :

*« Le 19 août 1845 arrivée de Monsieur Champon, premier curé de cette paroisse depuis 89 ! La réception a été faite au milieu d'un concours et d'une joie irremplaçables. Par rencontre tout à fait heureuse s'y trouvaient sans y avoir été invités et sans s'être concertés messieurs Perret, curé d'Entraigues, Gauthier curé de Saint Michel, Girin curé de Saint-Jean des vertus (ancien nom des Côtes de Corps), Robilloud vicaire de La Mure, Messieurs Cochet juge de paix de Valbonnais, Ferreol Buisson greffier, Champollion notaire, et toute la paroisse venue au-devant du pasteur. Celui-ci avait débarqué à La Roche chez Monsieur Champollion qui l'a reçu magnifiquement et, sur le soir, il allait croyant faire seulement une visite à l'église paroissiale lorsque tout à coup les deux cloches vont à grand branle, la population s'amasse et l'entoure et il est conduit comme en triomphe au milieu des larmes et de la joie universelle à son église toute illuminée. On improvise un Te Deum solennel et touchant et cette pauvre paroisse, ancienne succursale, ressuscite après un veuvage et un deuil plus de 50 ans. Jour à jamais mémorable pour le pasteur et pour le troupeau, tu vivras toujours dans leur cœur. »*

Le premier office fut un enterrement : Le 20 août 1845, Monsieur Faure curé de Valbonnais accompagnant le nouveau curé des Angelas pour sa première messe dans cette paroisse a donné la sépulture ecclésiastique à Louis Touvet, âgé de 80 ans.

Puis le curé Champon a présidé à des aménagements pour fortifier la foi des fidèles : Le chemin de croix, érigé le dimanche 19 octobre 1845 après les vêpres. Le 28<sup>e</sup> et dernier dimanche après la Pentecôte, 23 septembre 1845, érection d'un chemin de croix dans la chapelle des Verneys pour les remercier de leur fidélité... en effet, les Verneys « dont les habitants voulurent décidément se séparer de Valbonnais. Cette séparation ayant été approuvée et ratifiée par sa Grandeur ». Le 8 février, dimanche de la septuagésime, 1846 : érection du chemin de croix dans la chapelle de La Roche.

*« Le 29<sup>o</sup> jour du mois de mars j'ai rétabli la confrérie des pénitents avec toutes les indulgences à elles attachées en vertu des pouvoirs qui m'ont été accordés par Mgr Philibert de Brouillard évêque de Grenoble en date du 26 février 1846.*

*Fait aux Enjelas le 29 mars 1846 Champon. Curé. »*

Une confrérie de pénitents est une association qui réunit des hommes et des femmes dans le but de pratiquer publiquement le culte catholique, en portant une tenue spécifique, et de pratiquer, également, mais cette fois dans la discrétion, des actes de charité.

Le 19 septembre 1846 survenait un événement qui devait frapper les esprits des habitants de nos vallées : l'apparition de la Vierge chez nos voisins de La Salette.

A suivre



Du haut des chaires pastorales, on annonce que deux enfants de la paroisse de Corps, Maximin et Mélanie, en service à la Sallette-Fallavaux, ont vu le 19 septembre 1846, un samedi, à 3 ou 4 heures de l'après-midi, une Dame, d'assez haute taille, vêtue de blanc, portant une croix éblouissante sur la poitrine (...). L'apparition a eu lieu à deux heures du village de l'église, dans un petit vallon, tapissé de verdure, au milieu de hautes montagnes...

Extrait de La gazette du Valbonnais N° 188

Dans notre prochain numéro, Jean Jacques DELCLOS continuera à nous conter la longue histoire de la paroisse des Engelas : un véritable chemin de croix...

# Les jolies colonies de La Roche...

Lors de la dernière bourse aux échanges de cartes postales et autres collections organisée par l'association Paysages et Patrimoine de Valbonnais, les 8 et 9 mars dernier, les nombreux exposants ont su captiver l'attention des visiteurs. Parmi eux, mon ami Marcel Vieux, généalogiste patenté, lequel a bouté depuis des lustres ma requête : m'asseoir sur la plus haute branche des Champollion. Parmi sa précieuse collection de cartes, il m'exhibe celle de la colonie de La Roche, affirmant me reconnaître sur le cliché du bas.

**VALBONNAIS**

(Isère)



**CENTRE DE VACANCES  
DU  
COMITE D'ETABLISSEMENT RENAULT**

Sans me reconnaître sur cette photo, moi, Gilbert Jacquet, gazetier valbonnetin, reconnaît avoir été animateur un mois d'été au Centre de Vacances du CE RENAULT. Suite à une chute dans un escalier de la colonie de La Roche, la monitrice titulaire avait dû être remplacée, au pied levé. Le directeur du Centre fit appel à toutes les mairies dont celle de Valbonnais. J'étais le seul titulaire du BAFA de toute la région à ne pas avoir d'affectation. Fort de mon diplôme, le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur, j'accordais ma gratte à la sensibilité exacerbée des jeunes enfants. Mais la cacophonie du gratte - guitare ne réussit pas à adoucir les mœurs de ces âmes « innocentes ». L'application d'une pédagogie claire (d'institution, de décision ou de liberté) allait-elle sécuriser mon projet de promenade apaisante et salvatrice d'un début d'après-midi ? Nenni, les enfants se mirent en grève !